

Nourénou Atchadé plébiscité à la tête du parti Les Démocrates P.02



« Nous salvons mais nous attendons plus »

10,8 milliards FCFA pour accélérer la construction de l'échangeur de Védoko P. 11

Un nouveau coup de pouce du Japon



Gaskiyani
«La vérité de l'Information»
info

Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité - N°0625 du Lundi 12 Octobre 2026

Trophées Footeuses 229

Cinq ans de lumière pour les footballeuses

P.09

Après l'assouplissement des logements sociaux

P.04

La bataille des prix encadrés des loyers et parcelles



Solidité des liens entre l'Allemagne et le Bénin

P. 05

Un partenariat qui porte ses fruits



Pédophilie présumée à Bohicon

P.05

Un pasteur et un féticheur placés sous mandat de dépôt



Rentrée judiciaire 2026-2027

P. 10

La CRIET veut allier fermeté et respect des droits



Après 2024 et 2025

P. 11

Serge Nonvignon de nouveau sacré



POLITIQUE

Lisez-nous sur "www.gaskiyani.info"

Nourénou Atchadé plébiscité à la tête du parti Les Démocrates

« Nous salvons mais nous attendons plus »

Le parti Les Démocrates a tourné une page de son histoire. A l'issue de leur deuxième congrès ordinaire tenue du 11 au 12 octobre à Porto-Novo, les délégués ont unanimement porté Nourénou Atchadé à la tête de la formation politique. Jusqu'ici président par intérim, il reçoit désormais la confiance pleine et entière des militants pour conduire le parti pendant les prochaines années.

Cette élection consacre son accession officielle au sommet. Elle intervient après une période difficile marquée par la démission de Boni Yayi et le départ de plusieurs cadres et leaders. Le nouveau président hérite donc d'une mission claire. Il doit remettre le parti sur les rails, réorganiser ses instances et remobiliser ses militants. Le congrès de Porto-Novo ne s'est pas limité à cette désignation. Les travaux ont aussi porté sur le renouvellement des organes dirigeants et sur la définition des orientations futures. Pour Les Démocrates, ce rendez-vous représente une occasion de réaffirmer leur organisation et de préciser leur place dans le paysage politique béninois. Dans son discours, Nourénou Atchadé n'a pas ignoré l'action du gouvernement. Il a salué les efforts du président Romuald Wadagni tout en exprimant des attentes plus grandes. « Nous salvons naturellement les mesures so-

ciales récemment prises par le président de la République, mais nous estimons qu'elles doivent s'inscrire dans une politique plus globale de justice sociale et de réduction durable des inégalités », a-t-il déclaré.

Le nouveau président a également évoqué la sécurité et la frontière avec le Niger. « La question sécuritaire demeure également préoccupante, particulièrement dans les départements septentrionaux de notre pays. Nous devons continuer de soutenir nos forces de défense et de sécurité. A cela, s'ajoute la situation de la frontière entre le Bénin et le Niger dont la réouverture demeure une préoccupation pour les nombreuses populations des deux pays. Il convient de reconnaître les efforts consentis par le gouvernement du président Romuald Wadagni dans ce domaine », a-t-il poursuivi. Fidèle à sa ligne, Nourénou Atchadé a insisté sur la vocation de proposition de son



parti. « Face à ces défis, notre parti ne contentera pas de dénoncer. Le parti Les Démocrates veut proposer. C'est pourquoi nous invitons le gouvernement à envisager dans un esprit de responsabilité et d'apaisement plusieurs mesures prioritaires. Premièrement, œuvrer à la libération des détenus politiques. Deuxièmement, favoriser le retour des exilés

politiques vivant en exil pour des motifs politiques dans un esprit de réconciliation nationale. Troisièmement, mettre pleinement en œuvre les mécanismes de dialogue et de concertation prévus à l'article 7-1 de la loi N° 2025-11 du 17 décembre 2025. Quatrièmement, accélérer l'application effective de la loi N° 2019-45 du 25 novembre 2019 portant statut de l'op-

position en République du Bénin », a-t-il conclu. Avec cette élection, Nourénou Atchadé dispose désormais de tous les attributs pour incarner le renouveau. Son pari sera de transformer la confiance reçue en actions concrètes et de redonner au parti une voix forte dans le débat national.

Arnaud ACAKPO (Coll)

POLITIQUE

Session ordinaire du Bureau politique du Bloc Républicain

La date du 2ème congrès ordinaire dévoilée

Le Bloc Républicain a tenu une rencontre importante le samedi 10 octobre 2026. Le Bureau Politique du parti s'est réuni en session ordinaire au Bénin Royal Hôtel de Cotonou. La réunion était présidée par Abdoulaye Bio Tchane, Président du parti. Le quorum était largement atteint. Les membres ont adopté leur ordre du jour, qui portait sur la vie du parti et sur l'organisation du congrès. À l'issue des discussions, plusieurs décisions ont été prises.

Le Bureau Politique a d'abord examiné le compte rendu de sa précédente session, tenue le 17 septembre 2025. Ce document a été enrichi par des amendements. L'objectif était de refléter fidèlement la teneur des débats. Le compte rendu a finalement été adopté à l'unanimité. Les membres se sont réjouis du bon niveau d'exécution des recommandations issues de cette rencontre. Cela montre que le parti avance dans la bonne direction et que les engagements pris sont suivis avec sérieux. Le point central de la réunion concernait l'organisation du deuxième congrès ordinaire. Sur proposition du Bureau Exécutif National, et après de larges échanges, le Bureau Politique a fixé ce rendez-vous majeur. Le congrès se tiendra le samedi 5

décembre 2026. Il aura lieu au Palais des congrès de Cotonou. Ce moment est capital pour la vie du parti et pour la redynamisation de ses instances. Les responsables veulent en faire une véritable fête démocratique, ouverte et rassembleuse. Pour garantir une organisation inclusive et une forte mobilisation, le Bureau Politique a pris une décision claire. Il a mandaté le Secrétariat Exécutif pour engager sans délai les démarches pratiques. Un comité national d'organisation sera également mis en place. Cette équipe aura la charge de préparer les aspects logistiques, humains et matériels du congrès. L'ambition est de réussir un événement à la hauteur des attentes des militants et des sympathisants. Enfin, le Bureau Politique a abor-



dé les questions diverses. Les membres ont fait un tour d'horizon de l'actualité politique nationale. Ils ont réaffirmé le soutien indéfectible du Bloc Républicain à Son Excellence Monsieur Romuald Wadagni, Président de la République. Ils ont aussi salué l'action de développement engagée par son Gouvernement

depuis son accession à la magistrature suprême. Ce soutien traduit la confiance du parti dans la vision portée par les autorités actuelles. À l'issue de la session, le Bureau Politique a lancé un appel à tous les militants et sympathisants. Il les invite à se mobiliser dès maintenant. L'objectif est de

faire de ce congrès un grand moment de rassemblement du Bloc Républicain. Chacun est appelé à participer activement à cette dynamique. Le parti veut ainsi démontrer sa cohésion et sa détermination à construire un Bénin plus fort.

La réunion s'est achevée dans une atmosphère de confiance et d'unité. Les responsables ont réaffirmé leur engagement à travailler ensemble pour le rayonnement du parti. Le rendez-vous du 5 décembre 2026 est donc déjà dans toutes les têtes. Le Bloc Républicain entend y montrer sa force et sa vision pour l'avenir du pays. Comme le résume si bien la devise du parti, plus unis, plus forts pour construire le Bénin.

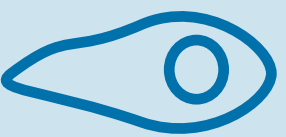
Arnaud ACAKPO (Coll)

Imprimerie draacana

RCCM RB/COT/18 B 21908 - IFU 3201810338436

Offset - Flashage - Sérigraphie - Cachets - Réliure

Péliculage Bache - Impression sur Tee-shirt



Zogbo non loin du CEG
à côté de l'école Technique
CERI FORMATION



96 87 84 35

La bataille des prix encadrés des loyers et parcelles

La décision du gouvernement béninois d'assouplir les conditions d'accès aux logements sociaux a été accueillie avec une satisfaction visible dans les quartiers populaires de Cotonou, de Calavi et d'ailleurs. Pour de nombreux ménages qui rêvaient d'un toit sans pouvoir franchir les barrières financières et administratives, cette mesure ressemble à une porte qui s'ouvre enfin.

Adoptée en Conseil des ministres, elle révisé les modalités de commercialisation et d'acquisition des logements construits dans le cadre de la politique nationale de promotion de l'habitat social. L'objectif affiché est simple et noble à la fois, permettre à un plus grand nombre de familles d'accéder à un logement décent.

Sur le terrain, l'espoir se lit dans les regards. Adjovi, vendeuse de tissus au marché Dantokpa, confie que pendant longtemps elle regardait les programmes de logements sociaux comme un rêve réservé aux plus fortunés. Aujourd'hui, elle recommence à y croire. Pour elle, ce que le gouvernement vient de faire prouve qu'il écoute les réalités du peuple. Son voisin, enseignant dans une école publique, abonde dans le même sens. Il estime que la « mesure va soulager des milliers de fonctionnaires et de travailleurs du secteur informel qui peinaient à réunir les conditions exigées auparavant. »

Mais très vite, la conversation change de ton. Car dans les ruelles comme dans les bureaux, une autre préoccupation monte en puissance, celle des loyers et du prix des parcelles. Les citoyens saluent l'assouplissement mais demandent maintenant au gouvernement d'aller plus loin. Ils veulent que l'État fixe clairement les taux des chambres à louer dans chaque ville du pays. Aujourd'hui, chacun constate que le montant du loyer dépend trop souvent de l'humeur du propriétaire ou de la tête du locataire. Un studio au centre de Cotonou peut coûter 20 ou 25.000 FCFA tandis qu'un appartement de trois pièces dans le même secteur atteint facilement des sommes qui dépassent le salaire men-



suel de nombreux travailleurs.

Cette réalité, les habitants la vivent chaque jour. À Calavi, comme dans les quartiers périphériques de la capitale économique, les prix varient sans logique apparente. Un trois pièces en banlieue oscille entre soixante mille et cent mille francs, sans que le locataire puisse discuter véritablement. Mariam, coiffeuse dans un salon de quartier, raconte qu'elle a dû déménager trois fois en cinq ans parce que son bailleur augmentait le loyer sans préavis. « Je ne demande pas la charité mais la justice. Je souhaite que le gouvernement publie des barèmes clairs, connus de tous, adaptés à chaque zone et à chaque type de logement. », a-t-elle suggéré. Cette demande n'est pas isolée. Elle rejoint une réflexion déjà engagée dans plusieurs pays de la sous-région. Au Niger, un décret adopté en avril 2026 fixe désormais des plafonds de loyer sur toute l'étendue du territoire, avec

des montants précis selon les zones et le standing des habitations. À Niamey par exemple, un appartement de deux pièces en zone résidentielle est encadré entre trente mille et quarante mille francs, tandis qu'en zone traditionnelle les prix descendent entre quinze mille et trente-cinq mille francs. Ces exemples montrent qu'une régulation est possible lorsqu'elle est bien pensée.

Au Bénin, la loi de 2022 sur le bail à usage d'habitation a déjà posé un premier jalon en limitant l'avance à trois mois de loyer et en plafonnant le loyer annuel à 8% de la valeur réelle du bien. Mais pour beaucoup de citoyens, ces dispositions restent insuffisantes face à la flambée des prix. Ils réclament des grilles tarifaires impératives, publiées et régulièrement mises à jour, qui tiennent compte de la réalité de chaque ville. Ils souhaitent aussi que les communes soient impliquées dans l'enregistrement des baux

et la création de fichiers numériques, afin que chacun puisse connaître ses droits et ses obligations.

Le même cri concerne les parcelles

Dans plusieurs localités, le prix du mètre carré galope chaque jour, porté par une spéculation qui échappe à tout contrôle. Des familles entières voient s'éloigner le rêve de posséder un terrain, même en périphérie. Des jeunes diplômés qui souhaitent construire leur première maison se heurtent à des prix qui doublent en quelques mois. Pour ces citoyens, l'assouplissement des conditions d'accès aux logements sociaux est une bonne chose mais il ne suffira pas si le foncier continue d'être un marché livré à lui-même. Le gouvernement, de son côté, poursuit son programme de construction et mise sur un budget ambitieux pour financer ses priorités. Le projet de loi de finances pour 2027 pré-

voit une enveloppe sociale importante, signe que le logement et les conditions de vie figurent parmi les préoccupations affichées. Mais les citoyens attendent des actes concrets et visibles. Ils veulent des prix justes, des règles claires et une application équitable pour tous.

L'histoire retiendra peut-être que l'assouplissement des logements sociaux a été le premier pas d'une réforme plus vaste. Ce que les Béninois demandent aujourd'hui, c'est que ce pas soit suivi d'autres, plus audacieux, pour que chaque famille puisse se loger dignement sans être écrasée par le poids des loyers et du foncier. Le logement n'est pas une marchandise comme les autres. C'est un droit, une base, une condition de dignité. Et c'est cette conviction qui pousse aujourd'hui les citoyens à dire merci au gouvernement, tout en lui demandant de continuer le combat jusqu'au bout.

Damien TOLOMISSI

Solidité des liens entre l'Allemagne et le Bénin

Un partenariat qui porte ses fruits

Les consultations préalables aux négociations intergouvernementales bénino-allemandes se sont achevées sur une note d'espoir et de détermination partagée. Un moment fort qui confirme la solidité des liens entre Cotonou et Berlin.

Le 8 octobre 2026, le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Coopération à Cotonou a servi de cadre aux consultations préalables aux négociations intergouvernementales bénino-allemandes. Ces assises, placées sous le signe d'un dialogue stratégique, ont réuni les représentants des deux nations autour d'une même table. La rencontre a été co-présidée par le Ministre chargé de la mobilisation des ressources extérieures et de la gestion de la dette, Hugues O. Lokossou, et Dr. Silvia Morgenroth, Directrice de la Division Afrique de l'Ouest au Ministère fédéral allemand de la Coopération et du Développement, qui conduisait la délégation allemande.

Une amitié sincère et

des réformes saluées

Dès l'ouverture des travaux, les deux délégations ont salué l'excellente qualité des relations d'amitié et de coopération qui unissent le Bénin et l'Allemagne. Elles se sont également félicitées de la politique de réformes ambitieuses menée par le Bénin dans les domaines économique et financier. Cette dynamique, porteuse d'avenir, vise à offrir des perspectives nouvelles à une population plutôt jeune. Les échanges ont ensuite porté sur les priorités du partenariat entre les deux pays. Trois grands domaines ont été abordés avec une attention particulière. Il s'agit de la bonne gouvernance financière et la décentralisation. Il s'agit aussi du développement du secteur privé et de la formation professionnelle.



Il s'agit enfin de l'Eau et de la Biodiversité. Dans tous ces domaines, les projets visent à renforcer la résilience des populations et à accompagner un développement équilibré sur l'ensemble du territoire national.

Un soutien financier concret

La partie allemande a déjà annoncé, pour cette année, l'octroi de fonds supplémentaires d'un montant de 15 millions d'euros. Ces ressources sont

destinées à un projet régional visant à développer une composante solaire au sein de la centrale hydroélectrique Nangbéto. Elles serviront également à l'extension d'un projet de conseil aux PME et le soutien aux femmes entrepreneures. Ce geste témoigne de la confiance de l'Allemagne envers le Bénin et de sa volonté d'accompagner durablement son développement.

Un engagement parta-

gé pour la démocratie

Les Parties ont réaffirmé leur engagement à consolider la démocratie, l'État de droit et à promouvoir la coopération internationale dans un cadre multilatéral fondé sur le respect du droit international et des valeurs partagées. Les consultations ont été marquées par des échanges constructifs et fructueux. Les délégations béninoise et allemande se sont félicitées de la qualité des discussions et ont convenu d'organiser les négociations intergouvernementales à Berlin en 2027. Ce prochain rendez-vous marquera une nouvelle étape dans le renforcement du partenariat entre Cotonou et Berlin.

Damien TOLOMISSI

Pédophilie présumée à Bohicon

Un pasteur et un féticheur placés sous mandat de dépôt

Il y a des affaires qui glacent le sang et rappellent que le mal peut se cacher partout, même sous les habits les plus respectables. À Bohicon, dans le département du Zou, une sombre histoire de pédophilie présumée vient d'éclater au grand jour. Trois hommes ont été présentés au procureur près la Cour de Répression des Infractions Economiques et du Terrorisme avant d'être placés sous mandat de dépôt. Parmi eux, un pasteur adjoint et un féticheur. Des figures que l'on croyait au service du bien, mais que la justice soupçonne d'avoir brisé la vie de nombreux enfants.

Les faits remontent à plusieurs mois, mais c'est grâce au courage d'une Organisation Non Gouvernementale que la lumière a fini par jaillir. L'ONG Bénin Diaspora Assistance, venue en aide à des enfants démunis pour leur scolarité, a commencé par poser une question simple. Comment ces jeunes arrivaient-ils à survivre toutes ces années ? Les réponses ont ouvert une porte que personne n'aurait voulu franchir. Derrière elle se cachaient des récits d'abus répétés, de violences sexuelles et d'exploitation sans nom. Selon les témoignages recueillis, les victimes sont des garçons âgés de 08 à 16 ans, pour la plupart orphelins ou issus de familles très pauvres. Ces enfants, déjà fragilisés par la vie, auraient été attirés par des repas, de petites sommes d'argent allant de 100 à 200 FCFA, des

téléphones ou des tablettes. Certains auraient même été privés de nourriture pendant plusieurs jours lorsqu'ils refusaient de se soumettre. Une méthode ignoble qui transforme la faim en chaîne et la misère en piège. Le récit de certains enfants donne froid dans le dos. Un adolescent de quatorze ans, placé sous la tutelle de l'un des suspects, a raconté avoir subi des abus à répétition. Il expliquait que son tuteur lui retirait sa nourriture ou les 200 FCFA destinés à son repas scolaire dès qu'il tentait de résister. D'autres enfants ont confié avoir fui leur ancien tuteur pour échapper à ces pratiques malsaines. L'un d'eux souffre de saignements lorsqu'il va aux toilettes. Une autre porte sur son corps des boutons inquiétants. Les examens réalisés dans un centre hospitalier de la ville ont confirmé le pire. Ces en-



fants ont été contaminés par des maladies sexuellement transmissibles et, pour certains, par la tuberculose. Face à l'ampleur des révélations, les responsables de l'ONG ont alerté la police républicaine. Les enquêtes ont permis d'interpeller le pasteur adjoint le 20 septembre, puis le garçon de course le 02 octobre et enfin le féticheur le 04 octobre à son domicile. Selon les informations disponibles, le pasteur adjoint aurait changé plusieurs fois de domicile entre Bohicon et Abomey Calavi pour brouiller les pistes et échapper à ses victimes. Cette affaire secoue profondément la ville de Bohicon et au-delà, toute la conscience nationale. Elle pose une

question douloureuse. Comment des hommes qui se présentent comme guides spirituels ou dépositaires de traditions peuvent-ils tomber si bas ? Elle rappelle aussi l'urgence de protéger les enfants, surtout les plus vulnérables, ceux que la pauvreté expose davantage aux prédateurs de toute sorte. Les trois suspects comparaîtront devant la justice au mois de novembre prochain. En attendant, les victimes continuent de recevoir des soins et un accompagnement. Leur courage d'avoir parlé mérite d'être salué. Car c'est souvent par la parole des plus jeunes que les vérités les plus sombres finissent par éclater. Et c'est par la rigueur de la justice que la société pourra leur rendre un peu de la dignité que des mains criminelles ont tenté de leur arracher.

Patrice ADJAH

Lisez-nous sur "www.gaskiyani.info"

GRILLE TARIFAIRE GASKIYANI INFO**I-TARIF ESPACE BLANC NOIR (PUBLI-REPORTAGE)**

<i>Passages</i>	1-3	3 à 6	+6	Avec titre à la Une
1 Page	170 000	150 000	140 000	190 000
1/2 Page	130 000	110 000	80 000	150 000
1/4 de Page	70 000	60 000	50 000	90 000

II- TARIF ESPACES BLAN NOIR

<i>Passages</i>	1-3	3 à 5	+5	Avec titre à la Une
1 Page	150 000	130 000	120 000	170 000
1/2 Page	100 000	80 000	70 000	150 000
1/4 de Page	60 000	50 000	40 000	90 000
1/8 de page	30 000	25 000	20 000	40 000

III-TARIF ESPACES QUADRICROMIES**I -LA TROIS**

<i>Passages</i>	1-3	3 à 5	+5
1 Page	250 000	200 000	180 000
1/2 page	130 000	100 000	80 000

II -LA DIX

<i>Passages</i>	1-3	3 à 5	+5
1 Page	200 000	250 000	150 000
1/2 Page	100 000	90 000	75 000

III -LA DER

<i>Passages</i>	1-3	3 à 5	+5
1 Page	300 000	250 000	200 000
1/2 Page	150 000	130 000	120 000

IV -LA UNE

<i>Passages</i>	1-3	3 à 5	+5
Oreille	30 000	20 000	15 000
Bandeau (en Haut)	50 000	45 000	40 000
Bandeau(en BAS)	45 000	40 000	30 000

IV-APPRECIATIONS

Format du Journal	240 x 340 (24cm x 34cm)
Couverture	Cotonou, Ouémé, Parakou, Abomey, Lokossa et Etranger
Audience	Au moins 20. 000 lecteurs journaliers
Circuit de Distribution	Abonnement : Entreprises ; Ventes directes ; Librairies ; Kiosques ; Web : www.gaskiyani.info

NB : Nos prix sont en hors taxes et donnent droit à une présence**Sur notre site : www.gaskiyani.info (Tél: 67 123636)****La Direction Commerciale**

URGENCES

OPT Renseignements.....	112
OPT International.....	110
OPT Interurbain.....	115
Actel.....	114
Dérangement.....	119
Police Secours.....	117
Sapeurs Pompiers.....	118
Brigade des Mineurs.....	160
Ambulance.....21 301 760/21 300 506	
SBEE Dépannage.....	21 312 410
Météo.....	21 301 402
CNHU H.K. Maga.....	21 300 155
HOMEL Lagune.....	21 313 128
Hôpital El-Fateh.....	20 246 124
Jacquot-Psychiatrique.....	21 301 044
Hôpital de Natitingou.....	23 821 232
Centre Lazaret.....	21 331 827
CHD Porto-Novu.....	20 213 590
Hôpital de Djougou.....	23 800 140
Centre Médical Parakou.....	23 610 134
CHD Borgou.....	23 610 721
Service National Paludisme.....	21 330 891
Hôpital de Ouidah.....	21 341 010
CHD Abomey.....	22 500 061
SAMU.....20 212 266 (PN) / 21 307 336 (CTN)	
CHD/MONO Lokossa.....	22 411 590
Clinique «le Bon Samaritain».....	21 300 510
Clinique Boni d'Akpakpa.....21 331 437/ 21 330 640	
Clinique «Les Grâces» Bd Roi Guézo.....	21 321 171
Clinique «La Providence».....	21 323 534
Clinique Polyvalente «Mahuna».....	21 301 435
Clinique Ophthamologique «La lumière».....	21 300 488
Clinique Centrale.....	21 321 997
Clinique «Maranatha».....	21 311 967
Polyclinique «Zone des Ambassades».....	21 333 030

PHARMACIES

Pharmacie VIE & SANTE.....	21 311 988
Pharmacie PRINCIPALE.....	21 313 215
Pharmacie ROND POINT.....	21 302 709
Pharmacie ADECHINA.....	21 326 215
Pharmacie JEANNE D'ARC.....	
Pharmacie FIDJROSSE.....	21 301 973
Pharmacie MENONTIN.....	21 381 202
Pharmacie DANTOKPA.....	21 301 872
Pharmacie de L'HABITAT.....	21 331 759
Pharmacie SEGBEYA.....	
Pharmacie St MARTIN.....	21 331 559
Pharmacie AL'BARIKA.....	21 610 649
Pharmacie LA GRACE.....	21 612 472
Pharmacie Ste ADÈLE.....	

STATIONS RADIO EN FM

Radio Gbêtin FM 88.1 Mhz.....	
Océan FM 88.6 Mhz.....	21 338 419
Collines FM 89 Mhz.....	22 540 741
Rfi FM 90.0 Mhz.....	
Royal FM 90.9 Mhz.....	22 501 751
La Voix de l'Islam FM 91.2 Mhz.....	21 315 178
Carrefour FM 91.7 Mhz.....	22 511 606
Atlantique FM 92.2 Mhz.....	
Adja Ouèrè FM 92.6 Mhz.....	21 250 556
Star FM 94.3 Mhz.....	21 326 765
Trait d'Union FM 95.3 Mhz.....	90 938 402
Planète FM 95.7 Mhz.....	21 303 593
Alléluia FM 96.5 Mhz.....	20 226 803
Alliance FM 97 Mhz.....	21 371 380
Ortb FM 98.2 Mhz.....21 301 096/ 21 301 437	
Afrique Espoir FM 99.1 Mhz.....	20 213 455
CAPP FM 99.6 Mhz.....	21 335 225
Ado FM 100.0 Mhz.....	21 380 271
Radio Imm. Conception FM 101 Mhz.....	21 368 094
Radio Maranatha FM 103.10 Mhz.....	21 325 323
Tokpa FM 104.3 Mhz.....	21 316 132
Couffo FM 104.7 Mhz.....	90 913 499
Golfe FM 105.7 Mhz.....	21 326 844
Urban FM 106.9 Mhz.....	23 613 646
Wèkè FM 107 Mhz.....	20 213 840
Radio-Univers FM 108.0 Mhz.....	

INSTITUTIONS FINANCIÈRES AU BÉNIN

BCEAO.....	21 312 466
Continental Bank.....	21 312 695
Cercle Communautaire Mutuelle.....	21 313 704
Ecobank.....	21 314 023
BIBE.....	21 313 618
BOA.....	21 313 228
CPEC.....	21 385 007
Financial Bank.....	21 313 100
Société Générale de Banques au Bénin.....	21 318 300
PAPME.....	21 311 075
Vita Microbank.....	21 312 623
PADME.....	21 302 092
Banque Sahélo-Sahélienne.....	21 318 707
African Investment Bank.....	21 315 353
Banque Régionale de Solidarité.....	
Banque Atlantique du Bénin.....	21 311 018

COMPAGNIES DE VOYAGE

NTS.....	21 314 948
Air France.....	21 301 815
Ethiopian Airlines.....	21 310 718
Cathey Pacific.....	21 310 897
Air Burkina.....	21 316 828
Bénin Golf Tours.....	21 300 404
Kénia Airways.....	21 316 332
Afriqiyah.....	21 310 528
Confort Lines.....	21 315 815
Air Ivoire.....	21 318 614
Afrique Airlines.....	21 309 295
Ataman Tours.....	95 859 813
Royale Air Maroc.....	21 308 604
Air Sénégal.....	21 336 819
CBM Voyage.....	21 310 842
Toumat Air Tchad.....	21 318 410

AMBASSADES

Allemagne.....	21 312 967
Belgique.....	21 301 875
Brésil.....	21 305 527
Chine.....	21 301 292
Corée.....	21 309 540
Cuba.....	21 315 297
Danemark.....	21 303 862
Délégation de la Com. de l'UE.....	21 312 617
Egypte.....	21 300 842
France.....	21 300 824
Ghana.....	21 300 508
Haïti.....	21 309 764
Libye.....	21 300 452
Niger Siège : Face Hôtel de la plage.....	
Nigeria.....	21 301 142
Ordre de Malte.....	21 312 373
Pays-Bas.....	21 300 439
RDC.....	21 309 178
Rép. Bolivarienne du Vénézuéla.....	95 421 504
Russie.....	21 312 834
Saint Siège.....	21 300 357
Unité d'Appui au Prog. de la Coop. Can.....	21 302 479
USA.....	21 300 650



PRESSE ÉCRITE

Point Média.....	95 94 80 14
La source de l'info.....	95 21 88 70 / 21 00 4071
L'Autre Vision.....	95 714 067 / 90 987 285
La Nouvelle Génération.....	97 876 894 / 90 934 319
Adjinakou.....	20 220 676 / 95 556 905
Djakpata.....	21 324 373 / 90 945 306
Dunya-Info.....	95 960 075 / 90 048 994
Fraternité.....	21 384 770 / 90 903 076
La Cloche.....	97 982 889 / 97 440 403
La Gazette du Palais.....	90 937 854 / 93 465 777
La Nouvelle Tribune.....	21 383 488 / 90 026 551
La Presse du Jour.....	90 929 075 / 21 305 175
La Pyramide.....	97 443 981 / 95 058 406
La Relève.....	97 601 326
La Tribune de la Capitale.....	20 225 569 / 90 948 703
L'Action.....	20 227 243 / 95 960 520
L'Aurore.....	95 785 643
L'Autre Quotidien.....	21 310 199 / 21 310 194
Le Challenge.....	95 950 983 / 97 446 021
Le Confrère de la Matinée.....	90 909 420 / 95 010 248
Le Génie.....	97 697 923 / 95 868 856
Le Gongonneur.....	90 947 672 / 97 762 170
Le Matin.....	21 311 080 / 95 953 163
Le Matinal.....	21 314 920 / 90 010 274
Le Nokoué.....	
Le Nouvel Essor.....	23 610 050 / 90 928 825
Le Pays.....	21 331 009 / 95 342 920
Le Point au Quotidien.....	21 381 213 / 90 916 945
Le Progrès.....	21 325 273 / 95 953 373
Le Renouveau.....	93 078 510 / 95 059 798
Le Republicain.....	21 338 304 / 95 407 088
Le Télégramme.....	21 333 213 / 97 980 599
Le Tropical.....	20 227 241
L'Elite.....	95 794 939 / 90 922 500
Les Echos du Jour.....	21 331 833 / 97 472 234
L'Evénement Précis.....	97 085 389
Libération.....	97 256 112
L'Indépendant.....	
L'Informateur.....	97 448 340
Mutations.....	97 443 563
Notre Temps.....	95 967 563
Nouvelles Mutations.....	90 967 073 / 97 443 563
Panorama.....	97 444 639 / 95 455 617

TÉLÉVISIONS

ORTB(215.25 Mhz)

Route de l'Aéroport

BP 366 Cotonou

Tél. (229) 21 300 628

LC2 (655.25 Mhz)

Akpakpa Sodjèatimè

05 BP 427 Cotonou

Tél. (229)21 324 208/21 337 258

GOLFE TELEVISION (607.25 Mhz)

Immeuble La Gazette du Golfe

C/902 Sikècodji 03 BP 1624

Tél. (229)21 324 208/21 324 209 Fax: 21 325 226

CANAL 3 (639.25 Mhz)

Face Station Mèntonin

02 BP 371 Cotonou

Tél.: (229) 21 384 770

QUELQUES MARCHÉS

Atacoro: Djougou, Bassila, Cobly, Monta, Tanéka-Koko, Tchabikouma, Kouaba

Borgou: Dérassi, Sokka, Banikoara, Gamia, Goumori, Sekèrè

Zou-Collines: Glazoué, Ikèmon, Covè, Dôme,

Houandougou, Dan, Djidji, Houndjro, Savalou, Sèto, Za-Hla,

Oumbèga, Savè

Atlantique: Cococodji, Pahou, Cocotomey, Kpassè, Tori-Gare,

Kpanroun, Hadjanaho, Sékou, Tofo, Sey, Zè Ahihomey

Littoral: Tokpa, Gbogbanou, Ganhi

Ouémé: Adjarra, Ikpinlè, Azowlissè, Kétou, Pobè, Yko, Hozin

Mono: Agoué, Comè, Klouékanmey, Tchito, Kpinnou, Akodéha

Suite à la page 10

« Le savoir entre l'homme et Dieu »

Ce texte est une réflexion de Jean-Eudes Bada, éclairée par Sa Majesté Dadah Bokpè Houézrèhouêkê, une âme avancée dans un monde que beaucoup ne comprennent pas. L'auteur y interroge l'idée selon laquelle tout savoir est voué à évoluer. Entre ce qui change et ce qui demeure, il distingue les savoirs humains imparfaits des vérités inspirées par Dieu, avant d'inviter au partage sage de toute connaissance reçue. Lisez son développement !!!

« Un jour, en cours, un professeur défendait avec force que tout savoir est voué à évoluer. Sans partager entièrement son avis, mais sans argument pour le contredire, j'ai longuement réfléchi, puis je me suis tourné vers Sa Majesté Dadah Bokpè Houézrèhouêkê, une âme avancée dans un monde que beaucoup d'hommes ne comprennent pas. De lui, j'ai reçu une lumière dont je m'inspire pour écrire ce texte. Quand on regarde le monde d'aujourd'hui, on constate que presque rien n'est resté comme avant. Il fut un temps où l'on communiquait avec le téléphone à touches ; aujourd'hui, c'est le téléphone à écran tactile. Hier, les voitures étaient tirées par des chevaux ; aujourd'hui, elles roulent à moteur. Autrefois, on s'éclairait à la bougie et à la lampe à huile ; aujourd'hui, c'est l'ampoule électrique. On écrivait des lettres qui mettaient des semaines à arriver ; aujourd'hui, un message part et arrive en une seconde. Et il en va ainsi des photos, de la cuisine, de l'écriture et de bien d'autres choses. En voyant tout cela, on peut dire que toute chose est destinée à évoluer.

Mais est-ce vraiment vrai ?

Pour cette question, il y a deux réponses : oui et non. Pourquoi les deux à la fois ? C'est ce que nous allons voir. Commençons par le oui. Oui, parce que tout savoir issu de la seule réflexion de l'homme est destiné à évoluer. Ce que l'homme crée de ses propres mains finit toujours par évoluer. Pourquoi ? Notons qu'au commencement, l'homme était esprit, donc parfait, à l'image de Dieu. Il communiquait avec lui sans difficulté. Mais par cupidité et

par méchanceté, il a changé : il a été réduit à ce que nous sommes aujourd'hui, un être qui n'est plus dans son état de base. Aujourd'hui, nous cherchons donc à tendre vers la perfection, c'est-à-dire à revenir vers ce que nous étions autrefois. Voilà pourquoi ce que l'homme crée par lui-même est imparfait et finit toujours par évoluer.

Pour créer, la science ne se repose que sur ce qui est tangible, ce qui est matériel. Or, l'homme ne peut pas se fier uniquement à ses facultés objectives pour appréhender ce monde. Le monde matériel dans lequel nous vivons est difficile à comprendre dans sa globalité, et nos seules facultés objectives ne peuvent pas le saisir entièrement. Pour mieux le comprendre, il faudrait ajouter la dimension mystique à certaines choses, ce que la science d'aujourd'hui refuse encore d'admettre. Si la science ne se libère pas de ses conceptions trop matérialistes, elle risque d'outrepasser ses droits et de causer la perte de l'espèce humaine.

Ainsi, la plupart des inventions d'aujourd'hui sont créées sans cette dimension, c'est-à-dire sans l'appui de Dieu lui-même. Or, seul ce qui vient de Dieu est parfait. Ce que l'homme fait seul est donc incomplet : cela tend toujours vers la perfection, et c'est pour cela que cela évolue avec le temps. Voyons maintenant pourquoi certains savoirs n'évolueront jamais et resteront tels qu'ils sont. La raison est simple : certaines connaissances que nous utilisons dans ce monde sont issues de Dieu lui-même. Quel est donc ce type de savoir qui n'évoluera pas ? Ce sont les savoirs inspirés à l'homme par Dieu lui-même. Prenons un exemple. Dans



un triangle rectangle, le carré de l'hypoténuse est toujours égal à la somme des carrés des deux autres côtés. C'est la célèbre propriété de Pythagore. Elle ne changera jamais : elle est la même aujourd'hui, demain et après-demain. C'est une propriété universelle.

On pourrait objecter que cette propriété vient de la réflexion de Pythagore. Certes, elle porte son nom. Mais ces réflexions ont été inspirées à Pythagore par la conscience divine. C'est pour cela que cette propriété est parfaite et n'évoluera pas : elle vient de Dieu, et Dieu lui-même est un être parfait.

Pour mieux l'illustrer, prenons les propos de Pythagore lui-même, qui partageait cet avis :

« Toutes les idées grandioses que j'ai eues me sont venues comme une inspiration de Dieu. Elles lui appartiennent de plein droit, mais il a bien voulu me donner une compréhension de ses lois et de ses idées. C'est pourquoi, puisqu'elles ne m'appartiennent pas, je veux les transmettre à d'autres pour leur usage et leur profit, comme un don de Dieu. »

On conçoit ainsi pourquoi certains types de savoirs resteront tels qu'ils sont, alors que d'autres finiront toujours par évoluer. Pour tendre vers la

perfection dans ce monde, l'homme doit ajouter Dieu à tout ce qu'il fait. Les scientifiques d'aujourd'hui doivent apprendre à se détacher des conceptions matérielles et à ajouter la dimension spirituelle, la dimension mystique, c'est-à-dire Dieu, à tout ce qu'ils font.

Mais pourquoi Dieu aurait-il fait don de son savoir à l'homme ? Pourquoi Dieu donne-t-il à l'homme ?

Sachez que Dieu ne nous a pas fait don que du savoir. Le monde matériel dans lequel nous vivons est lui aussi un cadeau qu'il nous a offert. C'est l'homme qui, par cupidité et par désir de dominer son prochain, a créé le concept de propriété. Si l'on y réfléchit bien, l'air que nous respirons, nous le recevons gratuitement, sans rien payer. La nature nous donne à manger. En réalité, tout ce dont l'homme a besoin est déjà disponible gratuitement sur cette terre. C'est l'homme qui a inventé des conventions pour se déclarer propriétaire de telle ou telle chose. Devant Dieu, il n'est propriétaire de rien dans ce monde.

Si l'homme devait payer à Dieu le prix de tout ce dont il bénéficie gratuitement, il en serait incapable. Mais pourquoi Dieu a-t-il été si généreux avec nous ? Pourquoi tant de gratuité de la part de

l'être divin ?

La réponse est toute simple. Plus haut, j'ai souligné que l'homme, déchu de son état parfait, cherche à revenir vers la perfection. Dans cette mission, Dieu nous offre beaucoup de choses : ce monde, la connaissance et bien d'autres. Il nous les offre pour que nous les utilisions, d'abord pour notre évolution personnelle, mais aussi pour celle des autres.

Ce que nous recevons gratuitement n'est donc pas fait pour être gardé pour soi ou vendu, mais pour être partagé. C'est ce que disait Pythagore : ce qui vient de Dieu doit être transmis aux autres, pour leur usage et leur profit, comme un don de Dieu.

Mais prenons garde au partage. Malgré le fait que la générosité soit l'une des plus belles vertus, sachons donner. Car donner à quelqu'un qui n'est pas prêt à recevoir est un danger pour lui. Ce n'est pas parce que je détiens un savoir aujourd'hui que je dois le donner à n'importe qui. Nous devons avoir la lucidité de discerner celui qui est prêt, celui à qui l'on peut confier quelque chose, avant de lui donner. Dieu nous donne, et nous devons partager ; mais ce partage doit se faire avec la plus grande sagesse. »

*Une réflexion de
Jean-Eudes Bada*

Cinq ans de lumière pour les footballeuses

La cinquième édition des Trophées Footeuses 229 se déroulera le vendredi 30 octobre 2026 dans la ville de Cotonou. L'information a été communiquée samedi 10 octobre lors d'une rencontre avec la presse organisée au Bariba Playa Hôtel de Fidjrossè. Cette cérémonie a pour but de mettre à l'honneur les meilleures joueuses ainsi que les personnes qui œuvrent pour le rayonnement du football féminin au Bénin pour la saison 2025-2026.

Le football féminin béninois sera une fois de plus sous les projecteurs. La promotrice des Trophées Footeuses 229, Romance Vinankpon, a présenté officiellement les contours de cette cinquième édition. Cette initiative est entièrement dédiée à la reconnaissance des performances et à la mise en valeur des acteurs de ce sport. La rencontre avec les professionnels des médias a aussi été l'occasion de dévoiler les principales catégories de récompenses et les critères retenus pour la sélection des nominées. Prévue pour le 30 octobre prochain à Cotonou, cette édition marque cinq années d'un engagement constant pour une meilleure visibilité des femmes dans le football. Pour Romance Vinankpon, cette étape mérite une célébration toute particulière au regard du chemin parcouru depuis le lancement du

projet en 2021. « En cinq ans, on a réussi à vraiment mettre en lumière le football féminin », a-t-elle souligné, tout en saluant le rôle joué par les médias dans la promotion de l'initiative.

Quinze catégories à l'honneur

La cuvée 2026 met en lumière quinze trophées. Plusieurs figures du football féminin seront honorées, à savoir l'icône de l'année, les reines du but, les sentinelles des cages, les stratèges du banc ainsi que la révélation montante. Les lauréates du sifflet, qu'elles officient au centre ou sur les ailes, seront dévoilées lors de la soirée. Porte-parole du jury, Frédile Allodéhou a levé un coin du voile sur la méthode suivie pour établir la liste des prétendantes. D'après ses propos, le jury s'est appuyé sur des repères bien précis, en scrutant de près



les prouesses personnelles et la constance affichée tout au long de l'exercice. « Les repères [...] reposent avant tout sur la performance, la régularité et l'influence », a-t-il confié. Le jury a par ailleurs uni ses efforts à ceux d'observateurs avertis, qui ont épié les moindres gestes des joueuses durant la saison. Une façon de garantir un ju-

gement ancré dans le réel, tenant compte de l'apport de chacune à l'essor du ballon rond au féminin.

Mettre les footballeuses en pleine lumière

Bien plus qu'une simple remise de prix, les Trophées Footeuses 229 portent une ambition qui dépasse le cadre

du terrain. Il s'agit de rendre enfin aux femmes la place qui leur revient dans le football béninois. Cette belle aventure veut faire tomber les clichés tenaces, ouvrir grand la porte aux vocations et faire souffler un vent d'égalité sur le sport national. Romance Vinankpon, la promotrice, ne cache pas ses rêves. Pour elle, offrir aux joueuses une vraie lumière médiatique reste le combat numéro un. Car plus on les voit, plus leur légitimité grandit dans tous les espaces sportifs. Et que dire du choix de la date de cette cinquième édition ? Rien n'a été laissé au hasard. Il fallait composer avec un calendrier bien chargé et des joueuses parfois retenues loin des projecteurs, entre compétitions nationales et rendez-vous internationaux. Un casse-tête savamment résolu.

Damien TOLOMISSI

World Skate Games 2026

Salifou Mouhawya décroche l'argent au Paraguay

Le Bénin vient d'écrire une ligne dorée dans le grand livre du sport mondial. Jeudi 8 octobre 2026, à Asunción, au Paraguay, Salifou Mouhawya a décroché la médaille d'argent en Free Jump lors des World Skate Games. Un exploit retentissant qui place pour la toute première fois le pays sur le podium planétaire de l'inline freestyle.

La finale fut un duel de haute volée. Le Béninois a franchi une barre de 1,65 mètre, signant ainsi sa meilleure performance dans une compétition de ce rang. À cette même hauteur, l'Italien Gianmarco Savi a raflé l'or grâce à un léger avantage obtenu lors du déroulement des essais. Le Sénégalais Ousseynou Diene s'est contenté du bronze, tandis que le tenant du titre, Dame Fall, a terminé au pied du podium. Devant l'obstacle des 1,70 mètre, aucun des favoris n'a trouvé la clé. Mais pour Mouhawya, l'essentiel était ailleurs. Cette deuxième place mondiale vient couronner des années d'efforts patients et confirme qu'il appartient désormais au cercle très fermé des meilleurs



spécialistes de la discipline. Sa finale, il l'a bâtie avec une intelligence remarquable. Dès son premier essai, il a franchi 1,55 mètre. Puis, à sa deuxième tentative, il a validé 1,60 mètre. Le moment décisif est venu à 1,65 mètre, hauteur qu'il a franchie du premier coup, s'ouvrant ainsi les portes du podium. La suite, la barre

des 1,70 mètre, lui a résisté comme à tous les autres. Mais l'essentiel était déjà acquis. Le Bénin repartait du Paraguay avec une médaille mondiale autour du cou. Résidant à Dubaï, l'athlète savoure pleinement ce moment. Pour lui, cette médaille d'argent représente une im-

mense fierté, non seulement personnelle mais aussi pour tout un peuple. Elle récompense, dit-il, « des années de travail, de sacrifices et de persévérance ». Il confie avoir su que la finale serait rude mais être resté concentré sur son objectif, en faisant confiance à la stratégie mise au point avec son encadrement. Cette performance, ajoute-t-il, « me motive davantage à viser encore plus haut. »

Ce succès ne sort pas de nulle part. En 2025, aux Championnats du monde de Singapour, Mouhawya avait déjà terminé quatrième avec un saut de 1,60 mètre. En avril 2026, il avait remporté la première édition de l'International Challenge Cotonou Skating

avec 1,68 mètre. En juillet, il avait décroché le bronze à Milan lors de la Hero Battle Cup. À Asunción, il franchit un nouveau cap. En une année seulement, il est passé du pied du podium à la deuxième marche mondiale.

Pour la Fédération béninoise de Roller Sports, présidée par Marius Tchibozo, ce résultat ouvre de belles perspectives. Il prouve que les athlètes béninois peuvent rivaliser avec l'élite internationale et redonne espoir à toute une génération de jeunes pratiquants. L'enjeu sera désormais de capitaliser sur cet exploit pour renforcer la préparation et l'accompagnement des talents.

K. MAHOUTONDI

Rentrée judiciaire à Parakou

Yvon Detchénou prône rigueur et performance

La Cour d'appel de Parakou a effectué, jeudi 8 octobre 2026, sa rentrée judiciaire pour le compte de l'année 2026-2027 placée sous le thème « L'activité judiciaire et le respect de la dignité humaine : défis et perspectives ». C'est à travers une audience solennelle tenue à la Cour d'appel de Parakou, en présence du Garde des sceaux, ministre de la justice et de la législation, Yvon Detchénou, du secrétaire général du ministère de la justice et de la législation Séidou Boni Kpégounou, du président de la Cour d'appel de Parakou, Thomas Dassi, des magistrats, avocats, greffiers, leaders religieux et bien d'autres.

C'est parti pour l'année judiciaire 2026-2027 de la Cour d'appel de Parakou. Les acteurs de la chaîne judiciaire du ressort de cette Cour ont effectué leur rentrée sous le sceau du respect de la dignité humaine. Dans son adresse, le président de la Cour d'appel de Parakou, Thomas Dassi, a souligné que d'octobre 2025 à fin septembre 2026, la Cour d'appel de Parakou a reçu assez de dossiers dont beau-

coup sont vidés. Tout en reconnaissant que des efforts restent à faire, il a pris l'engagement de mieux faire pour le compte de l'année judiciaire 2026-2027. Dans leurs interventions, la représentante de la Chambre des notaires du Bénin, Me Adjokè Mamah, et le représentant de l'Ordre des avocats du Bénin, Me Claret Bedié, ont tous deux salué la pertinence du thème de cette rentrée. « La justice sans la force est impuissante,



la force sans la justice est tyrannique, nous enseigne Blaise Pascal. Œuvrons donc tout au long de l'année judiciaire qui commence et tout au long de notre vie professionnelle à assouplir cet équilibre. Œuvrons également pour la consolidation de l'indépendance du pouvoir judiciaire, car une justice indépendante demeure la garantie essentielle contre l'arbitraire et les violations des droits fondamentaux. Que cette année soit celle d'une justice ferme,

humaine et indépendante », a appelé Maître Claret Bedié. Cependant, des défis restent à relever, notamment en matière de formation, de discipline, de modernisation et de concertation. Prenant la parole, le Garde des sceaux, ministre de la Justice et de la Législation, Yvon Detchénou, a invité les acteurs de la chaîne judiciaire à la rigueur et à la performance dans la libération des dossiers judiciaires. Un appel adressé aux magistrats et aux greffiers, appelés à faire

de la célérité et de la qualité du traitement des affaires une exigence quotidienne, au service du justiciable. Par ailleurs, le ministre Yvon Detchénou a rappelé que la bonne marche de la justice repose sur l'engagement de ceux qui la rendent, dans le respect de la loi et de la dignité de chaque citoyen. Un message en phase avec le thème de cette rentrée, « L'activité judiciaire et le respect de la dignité humaine : défis et perspectives ».

Avec cette rentrée solennelle, la Cour d'appel de Parakou affiche sa volonté de conjuguer célérité, qualité et respect des droits de chaque citoyen. Le défi est désormais de traduire ces belles paroles en actes concrets tout au long de l'année judiciaire qui s'ouvre.

F. AKODODJA

Rentrée judiciaire 2026-2027

La CRIET veut allier fermeté et respect des droits

La Cour de Répression des Infractions Economiques et du Terrorisme (CRIET) s'apprête à vivre un moment important. La juridiction spécialisée effectuera sa rentrée judiciaire pour l'année 2026-2027. La cérémonie se tiendra ce lundi 12 octobre 2026 à 10 heures. Pour cette nouvelle étape, la Cour a choisi un thème fort, au cœur des débats actuels. Il s'intitule : « Humaniser la justice pénale, entre protection des droits fondamentaux et efficacité répressive. »

Ce choix n'est pas anodin. La CRIET est souvent vue comme une institution sévère face à la grande criminalité financière et aux menaces sécuritaires. Cette fois, elle veut ouvrir un vrai débat de fond. La question centrale est simple mais profonde. Comment punir efficacement les infractions économiques et les actes terroristes tout en garantissant la dignité et les droits de chaque personne jugée ? Voilà tout l'enjeu que le Parquet spécial souhaite mettre sur la table.

À travers cette réflexion, la juridiction veut faire passer un message clair. Une justice moderne et crédible ne peut pas séparer la fermeté de la loi du respect des principes de l'État de droit. Les deux doivent avancer ensemble. C'est tout l'équilibre que la Cour cherche à trouver. Cette rentrée judiciaire sera donc un moment privilégié pour les magistrats, les praticiens du droit et tous les acteurs judiciaires.

Ils pourront repenser la manière de concilier sévérité légale et garanties procédurales. En mettant l'accent sur la protection des droits de toutes les parties, la CRIET affiche une belle ambition. Elle veut consolider une justice à la fois impartiale, efficace et humaine. C'est un cap courageux. L'audience solennelle de rentrée se tiendra en présence de nombreuses personnalités du monde judiciaire et institutionnel. Ce rendez-vous marquera le lancement officiel des travaux pour cette nouvelle année d'exercice. Il faut rappeler que la rentrée précédente était consacrée à la lutte antiterroriste. Le procureur spécial Mario Mètonou avait alors dressé un bilan de six années d'activité. La CRIET avait instruit 816 dossiers de terrorisme, avec 770 personnes détenues. Il avait aussi appelé à une meilleure coordination entre acteurs judiciaires et militaires. Pour lui, la réponse au terrorisme ne pouvait pas se limiter à l'action mi-



litaire. Aujourd'hui, la Cour veut aller plus loin dans sa réflexion. Elle souhaite sanctionner efficacement les crimes économiques et les actes terroristes, tout en préservant la dignité et les droits

de chaque personne poursuivie. Comme le souligne le communiqué, une justice digne de ce nom doit allier rigueur et respect des principes de l'État de droit. Cette rentrée offre donc l'occasion de

réfléchir à une application ferme de la loi, qui reste protectrice des droits de tous les justiciables. Un beau programme pour cette nouvelle année judiciaire.

Pierre MATCHOUDO

SOCIETE

Lisez-nous sur "www.gaskiyani.info"

10,8 milliards FCFA pour accélérer la construction de l'échangeur de Védoko

Un nouveau coup de pouce du Japon

Le Bénin et le Japon viennent de renforcer leur coopération dans le domaine des infrastructures. Le vendredi 9 octobre 2026, un nouvel accord de don a été signé pour financer la deuxième phase du projet de construction de l'échangeur du carrefour Védoko, à Cotonou.

Ce nouvel appui financier s'élève à 10,8 milliards de francs CFA. Il servira à construire le passage supérieur dans le sens Est-Ouest, ainsi que les aménagements qui l'accompagnent. Cette contribution complète la première phase, déjà en cours, qui concerne le passage supérieur dans le sens Ouest-Est. Avec cet apport, le financement total du projet atteint désormais 26 milliards 228 millions de francs CFA.

Pour l'Ambassadeur du Japon près le Bénin, Hideki Uezono, cet engagement montre l'intérêt que son pays porte au développement des infrastructures de transport au Bénin. Il traduit aussi sa volonté de continuer à soutenir les projets structurants. L'objectif de cet ouvrage est clair. Il s'agit de réduire les embouteillages au carrefour Védoko, d'améliorer les conditions de circulation et de faciliter les déplacements des personnes et des marchandises dans la ville de Cotonou. De son côté, le Ministre Oscar Hugues Lokossou a mis en avant les bénéfices attendus pour la vie quotidienne des habitants et



pour l'activité économique. Il a salué l'engagement de toutes les parties prenantes. Il a aussi réaffirmé la détermination du Gouvernement à suivre rigoureusement l'exécution des travaux. L'objectif est de garantir leur achèvement dans le respect des délais prévus.

Cette nouvelle étape marque donc un renforcement des moyens mobilisés pour réaliser un ouvrage majeur. Ce projet devrait contribuer durablement à l'amélioration de la mobilité

urbaine et au développement des infrastructures de transport au Bénin. A noter que cette signature s'est déroulée en présence de plusieurs autres personnalités : le représentant résident de l'Agence japonaise de coopération internationale, Kazunao Shibata. Et le Ministre du Cadre de vie et des Transports, chargé du Développement durable, George Ale, était également présent.

F. AKODODJA

Après 2024 et 2025

Serge Nonvignon de nouveau sacré

Il y a des hommes dont le nom finit par devenir une référence. Serge Nonvignon appartient désormais à cette catégorie rare. Samedi 10 octobre, à Cotonou, cet homme de médias et de communication a été désigné meilleur profil LinkedIn du Bénin pour l'année 2026. Une consécration qui vient couronner des années d'efforts constants et de présence numérique intelligente.

Responsable en service à la Direction de la communication de la présidence de la République, Serge Nonvignon n'est pas un inconnu dans l'univers digital béninois. L'an dernier déjà, la plateforme internationale Favikon l'avait placé au premier rang des créateurs d'influence digitale du pays. Avant cela, en 2024 et en 2025, il avait déjà occupé cette position enviée. Son nouveau titre confirme donc une trajectoire exceptionnelle, bâtie sur la rigueur et la constance.

La cérémonie qui a servi de cadre à cette distinction n'était pas une simple remise de trophée. Entrepreneurs, experts et professionnels de tous horizons s'étaient donné rendez-vous pour réfléchir ensemble aux enjeux de l'image de marque personnelle et de l'authenticité en ligne. Entre ateliers pratiques, discussions ouvertes et moments de réseautage, les participants ont pu mesurer combien la présence numérique est devenue un véritable levier de carrière et d'opportunités.

Pour les organisateurs de LinkedIn Local Cotonou, ce choix récompense un positionnement clair et une capacité rare à créer du lien utile. Serge Nonvignon compte aujourd'hui plus de 70 mille abonnés sur LinkedIn. Ce chiffre, impressionnant en soi,



ne dit pourtant pas tout. Car derrière chaque abonné, il y a des échanges, des conseils partagés, des informations vérifiées et une communauté qui grandit dans la confiance.

Fiacre Vidjinnou, Directeur de la communication de la présidence, n'a pas manqué de saluer ce parcours. Pour lui, cette distinction illustre la qualité du travail accompli et la solidité d'une réputation construite pas à pas. Serge Nonvignon ne se contente pas d'être présent sur les réseaux. Il y apporte de la valeur, du contenu et une parole fiable qui trouve un écho auprès de milliers de personnes. Son aventure numérique ne s'arrête pas à LinkedIn. Sur Facebook, sa page rassemble plus de 290 mille abonnés qui viennent chaque jour puiser à sa

source d'informations vérifiées. Cette présence multiforme témoigne d'une maîtrise rare des outils modernes de communication et d'une compréhension fine des attentes du public. Le parcours de Serge Nonvignon parle à tous ceux qui rêvent de se faire une place dans l'univers digital. Il rappelle que la réussite en ligne ne repose pas sur la chance, mais sur la qualité du profil, la pertinence des publications et la capacité à entretenir des relations sincères avec sa communauté. C'est une leçon d'humilité et de persévérance. Et pour le Bénin, c'est une fierté de voir l'un de ses fils porter si haut les couleurs de l'excellence numérique.

Milca Bona Gani KINNOU

N°0625 du Lundi 12 Octobre 2026

“Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité”
 Autorisation N° 304-22/HAAC/PT/CLC/SG/SGA/DAJDC/
 SDC/SCS * 5ème année. Tél.: (00229) 67 123 636
 E-mail: gaskiyaniinfo@yahoo.com

SIÈGE ET ADMINISTRATION

Agla Akplomey Dépôt légal N° 12376 du 20 Août 2020* Bibliothèque Nationale du Bénin * 3ème Trimestre * ISSN: 1840-9938

Site web: gaskiyani.info

Director Editorial

1-Pierre MATCHOUDO

2-Ouorou-Asso BABERI

Directeur de Publication

Damien TOLOMISSI

0197909685

Secrétaire

Merveille METOLI

67123636

Rédaction

-Patrice ADJAHO

-Robert KEKELY

-Bruno AGASSOUNON

-Arnaud ACAKPO

-Etienne YEMADJE

-Fidèle AKODODJA

Maquette & Graphisme

Hugue AGONKAN (01 40 36 30 30)

Illustrations

Jeannot HOUENOU

Correction

-Pierre MATCHOUDO

-Ouorou-Asso BABERI

Service Commercial

Responsable

Reine YETONGNON

01 67 123 636

Imprimerie

IMPRIMERIE DRACAENA
ZOGBO NON LOIN DU CEG

Tél: 01 96 878 435

1500 Exemplaires



LA MEILLEURE PLATEFORME
DE PARIS SPORTIFS

WWW.LNBPARI.COM

Consultez les mentions légales sur
www.loterlebenin.bj

 Jouez responsable